

FICHE DE PRÉ-DEMANDE DE RESERVATION :
COMPLEXE ALAIN BURBAN
Av. du Bois Robin



Sous réserve d'acceptation par le Maire.

Fiche à retourner à la Mairie de La Baule-Escoublac par courriel à :
salle@mairie-labaule.fr ou via voie postale au Service Vie associative à l'adresse
suivante : 7 avenue Olivier Guichard – BP 172 – 44504 La Baule-Escoublac.

SIRET OBLIGATOIRE :

JE SOUSSIGNE (E) :

Agissant au nom de :

Adresse complète :

.....

Téléphone : Courriel :

Sollicite la mise à disposition de : Salle de réunion Salle polyvalente

A la date du :

FERMETURE DE LA SALLE A 2H

Utilisation de la salle (préparatifs) : De.....A..... Le.....

Réunion ou manifestation : De.....A..... Le.....

Utilisation de la salle (rangement) : De.....A..... Le.....

**Le dépassement de ces horaires entrainera une tarification
complémentaire**

POUR LE MOTIF SUIVANT (banquet, dîner dansant, spectacle, réunion, salon commercial)

.....

ESTIMATION DU NOMBRE DE PERSONNES PREVUES POUR VOTRE MANIFESTATION (organisateur) :

ATTENTION : Salle soumise aux réglementations de sécurité incendie qualification SSIAP 2 et SSIAP 1

CAPACITE D'ACCUEIL SALLE DE REUNIONS		CAPACITE D'ACCUEIL SALLE POLYVALENTE	
AMENAGEMENT	CAPACITE	AMENAGEMENT	CAPACITE
Tables + chaises	169 personnes	Salle à dominante sportive chauffée à une température maximale de 17° d'octobre à mars	Personne debout : 1 584 personnes Personnes assises : 731 personnes
Tables + chaises en préservant piste de danse	120 personnes		
Chaises (spectacle) avec scène de 24 m ²	146 personnes		
Chaises (configuration AG) sans scène	301 personnes	Aménagement à la charge de l'organisateur pas de mobilier à demeure faire une demande de matériel auprès des services de la ville	

La mise en place des salles ainsi que le nettoyage et le rangement est à la charge du demandeur, prévoir ce temps dans vos demandes de réservations.

RESTAURATION : soumis à condition, merci de prendre contact avec le gestionnaire de salles du service Relation citoyens.

Tout apport de matériel, mobilier complémentaire, décor doit faire l'objet d'une demande d'autorisation municipale.

ASSURANCE : En cas de dégradations du bâtiment ou du matériel communal, les réparations ou le remplacement seront effectués par la Ville ou commandés auprès d'une entreprise compétente. La facture sera adressée directement à l'organisateur civilement responsable.

J'atteste être assuré(e) pour ma Responsabilité Civile familiale ou Responsabilité Civile d'organisateur (joindre une attestation en cours de validité) :

Compagnie d'assurance et adresse :

Agence et adresse :

N° de police :

FAIT A LE **SIGNATURE**

ANNULATION : Toute annulation devra être faite par écrit ou par courriel à : Mairie de La Baule-Escoublac,
7 avenue Olivier Guichard 44500 La Baule Escoublac / Courriel : salle@mairie-labaule.fr